

COMMUNE DE GRIGNON

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Délibération n° 20180709-08**

Le Neuf Juillet Deux Mille Dix-Huit, le Conseil municipal de la commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte PETIT, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : Lina BLANC, Marcel BRUN, Dominique BRUNOD, Corinne BUSALB, Corinne CHAPPE, Gilles CHRISTIN, Françoise DUCHINI, Martine GACHON, Bruno KARST, Françoise MARCHAND, Marie NICASTRO, Brigitte PETIT, François RIEU,

Étaient absents : Pierre CHAZELAS, Sylvie DAL MOLIN, Pierre DUCHINI, Denis ROCIPON, Bernard TARTARAT CHAPITRE

Étaient excusé : Franck PAVIOL, pouvoir à Françoise MARCHAND

Secrétaire de Séance : Marie NICASTRO

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Date de Convocation : Le 05 juillet 2018

Présents : 13

Pour : 9

Votants : 14

Abstentions : 5

Contre : /

Objet : MOTION - Devenir des trésoreries de Grésy sur Isère et Beaufort – Motion du Conseil d'Agglomération quant aux moyens des services du Trésor Public

Rapporteur : Françoise MARCHAND

La Direction Générale des Finances Publiques vient de faire savoir qu'elle prévoit, à compter du 1er janvier 2019, la suppression des trésoreries de Grésy sur Isère et de Beaufort au motif d'un regroupement avec la trésorerie d'Albertville.

La Direction Générale des Finances Publiques explique cette décision au vu du contexte global de dématérialisation des services et du rattachement de ces trésoreries à celle d'Albertville pour ce qui concerne la gestion publique locale et avec le service des impôts des particuliers et des entreprises d'Albertville pour le recouvrement de l'impôt.

Faisant le constat des manques de moyens que connaissent actuellement les services des Finances Publiques et plus spécifiquement la Trésorerie d'Albertville, générant des délais de paiement non conformes à la réglementation et mettant en grande difficulté les entreprises, il est proposé au Conseil Communautaire d'adresser une motion à la Direction Générale des Finances Publiques s'inquiétant de ces mesures, afin que les moyens soient confortés et mutualisés sur le territoire, plus particulièrement en Trésorerie d'Albertville, de manière à accompagner les collectivités et leurs évolutions.

Dans ce cadre, il est notamment souhaité que les moyens humains déployés sur le territoire soient regroupés et maintenus pour mieux répondre aux attentes des collectivités et par conséquent des usagers.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte à la majorité (*moins 5 abstentions : D. BRUNOD, G. CHRISTIN, F. DUCHINI, B. KARST, B. PETIT*) la motion de soutien pour le maintien de ces trésoreries.

Ainsi Délibéré, le jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Sous-préfecture le (Voir cachet) :

Et de la publication, le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20180709-20180709-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2018

Affichage : 13/07/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



A Grignon, le 09 juillet 2018

Madame le Maire,

Brigitte PETIT

